

Lettre ouverte aux Conseillers Généraux du LOT

DIA	
GTOA	
GER	X
BROG	
ECO	
ENV	

**Habib FENNI, Maire de SARRAZAC, Jean-Luc LABORIE, Maire de CUZANCE,
Guy LOURADOUR, Maire de CRESSENSAC, Jean-Louis PRADELLE, Maire de CAZILLAC,
avec le soutien de la Communauté de Communes du Pays de MARTEL.**

Chers collègues,

Le travail engagé par le cabinet EGIS, sous l'égide des services techniques du Conseil Général, maître d'ouvrage en la matière, aboutira à une (ou des) proposition de tracé qui vous sera soumise dans les semaines prochaines. Vous aurez à vous positionner sur cette proposition ou ces propositions.

Nous, soussignés, élus du nord du Lot, voulons, aujourd'hui, avant que le travail ne soit totalement finalisé, vous apporter **notre contribution** dans le projet du tracé de la route d'avenir.

Nous accompagnons et **soutenons**, sans réserve, la démarche de notre Conseil Général et souhaitons le désenclavement du bassin d'activités de Biers-Bretenoux. Ce bassin, porteur de 3500 emplois industriels a besoin d'un raccordement aux autres zone d'activité actuelles et futures (Brive et Cressensac). Ce bassin a besoin d'une voie porteuse d'avenir en termes de développement et de rayonnement industriel. **C'est le premier enjeu de cette voie d'avenir.**

Mais cet objectif ne doit pas être le seul. D'autres intérêts sont à prendre en compte et plus particulièrement celui de l'aménagement du nord du Lot afin de créer une voie de communication pouvant mettre en relation, de Saint Céré à Souillac, les agglomérations de Gramat, Bretenoux, Vayrac et Martel. **C'est et cela doit être, le second enjeu de ce tracé.**

Nous connaissons bien les territoires sur lesquels sont définis les cinq projets de tracé. Nous sommes maires de ces communes directement impactées par les tracés.

Nous avons suivi, avec assiduité, le déroulement de ce projet en participant, depuis 9 mois, aux différents ateliers thématiques et

au comité de suivi. Nous sommes allés sur le terrain. Bref nous nous sommes investis pour qu'effectivement nous assumions pleinement **notre rôle d'élu afin de défendre l'intérêt général et non des intérêts particuliers**. Nous souhaitons que notre analyse soit prise en considération au moment où vous aurez à choisir entre les différents tracés qui vous seront proposés.

Les 69 critères, définis dans les ateliers thématiques, permettront sans nul doute de vous aider dans votre choix. Cependant, ces critères ont été établis en leur donnant, à tous, le même « poids ». Ainsi l'importance relative que vous accorderez à chacun de ces critères vous conduira ipso facto à définir le tracé qui vérifie votre choix subjectif.

Nous souhaitons vous faire part de l'importance d'un certain nombre d'éléments qui, pour nous, sont fondamentaux et cohérents.

Concernant le développement économique

Il n'est pas possible d'imaginer un développement économique équitable des différents territoires du nord du Lot sans des voies de communication modernes. Cela a été souligné au cours des réunions à Martel relatives au SCAES Nord. La voie d'avenir doit répondre en partie à ce souhait formulé par tous les élus présents.

L'extrémité ouest de la voie d'avenir doit permettre l'accès à l'aéroport d'une part et être cohérent avec le plan de circulation du parc d'activités du Haut Quercy d'autre part. Le principal financeur de ce parc n'est autre que notre Conseil Général. Cette même extrémité ouest doit aussi permettre un accès rapide et sécurisé sur les bassins d'activité de Brive La Gaillarde.

Les zones du territoire qui ne seront pas à proximité de voies de communication permettant d'atteindre rapidement et en sécurité l'autoroute A20, seront

Allier développement économique et développement du territoire

irréremédiablement exclus du développement économique et industriel.

Concernant l'Aménagement du territoire

Penser et anticiper le développement de notre territoire doit être une priorité. Aussi, au regard des projets, à court terme, de rapprochements des différentes communautés de communes du nord du Lot, une transversale reliant Saint Céré à Souillac via Martel doit être envisagée comme une opportunité que peut offrir la voie d'avenir. Le SCAES nord intègre déjà cette dimension territoriale dans ses propositions.

Cette voie irriguera ce territoire riche en lieux touristiques le long de la vallée de la Dordogne. Elle favorisera ainsi le développement touristique.

Concernant les temps de parcours et le bilan carbone

Les temps de parcours doivent être analysés avec attention. Ils sont presque identiques à quelques minutes près entre les différents trajets. Le trajet le plus court est celui qui a la pente la plus importante à franchir (6% sur 1400 m), et donc, probablement le bilan carbone le plus élevé.

En termes de consommation (bilan carbone) le trajet le plus court n'est donc pas le plus économique.

Concernant l'environnement

Tous les tracés proposés impactent au niveau environnemental et patrimonial le territoire.

En conclusion :

En considérant les critères précédents qui nous paraissent les plus importants, **le tracé répondant le mieux au besoin de notre territoire lotois est, à notre avis, le trajet T3a.**

En effet :

- Ce tracé T3a permet un véritable désenclavement du bassin économique de Biars Bretenoux.
- Ce tracé T3a est le plus cohérent pour l'aménagement du territoire tel que cela a été défini et projeté dans le SCAES nord.

- Ce tracé T3a emprunte sur sa majeure partie une voie existante et c'est certainement celui qui a le moins d'influence sur l'environnement et le patrimoine.
- Ce tracé T3a économise le plus les terres agricoles.
- Ce tracé T3a est en dehors de tout périmètre de protection des captages AEP.
- Ce tracé T3a permet un contournement de la commune de Martel et protégera un peu plus cette cité touristique de la circulation des camions
- Ce tracé T3a présente les pentes les moins importantes mis à part le trajet T4 qui emprunte la vallée de l'Adou.
- Les deux autres tracés du fuseau sud (T4 et T5) doublent sur une distance importante la D940. Alors que le tracé T3a utilise cette départementale qui est une voie très bien entretenue et utilisable en l'état.

Si ce trajet est choisi nous souhaitons que la partie de l'autoroute payante à partir de l'échangeur de Cuzance soit rendue gratuite afin d'obliger les camions à la prendre et éviter leur passage dans le bourg de Cressensac. A moins que d'ici là la taxe sur les camions soit instituée comme le Grenelle de l'environnement l'avait prévu.

Vous l'aurez bien compris

1. nous sommes, comme chacun d'entre vous, du Nord au Sud du Lot, attachés à ce que les choix de tracé correspondent au plus près aux besoins actuels et futurs de notre département.
2. nous souhaitons que ce désenclavement du nord du Lot soit fait le plus rapidement possible
3. nous souhaitons que les enjeux soient bien identifiés et clarifiés avant le choix final

Ainsi, chers collègues, **d'une manière un peu solennelle**, nous espérons que vous prendrez en considération nos arguments et que cette lettre ouverte vous aura permis d'éclairer un peu plus votre choix pour l'avenir de notre territoire.